

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES A L'ECOLE

1) Apporter à la mairie de Grand
Aigueblanche (Aigueblanche) pour
l'inscription

- le livret de famille
- une attestation de domicile

2) Apporter à l'école de Le Bois pour
l'admission

- une photocopie des vaccinations (ou le carnet de santé)
- un certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés

L'admission à l'école se fera
mardi 10 mai ou mardi 17 mai
de 16h30 à 18h00.

En cas d'impossibilité pendant ces créneaux, merci de prendre contact avec l'école au 04-79-24-12-98.